

# Trésorier Régional

L'élection d'un trésorier Régional valide automatiquement sa nomination au Conseil d'administration de l'association AAPDL en tant que trésorier de la fraternité

Les fonctions et responsabilités respectives des deux postes ont été définies par la conscience de la Région *Assemblée régionale du 17 mars 2012*

## **Fonctions :**

- Tenir à jour les dossiers financiers de la Région.
- Envoyer une situation financière de la région tous les mois à chaque semblée.
- Recueillir et gérer les fonds de Septième Tradition.
- Responsable des fonds nécessaires au soutien de la région et du BSG et incite les membres à y contribuer.
- Adresser aux services généraux au cours du 1er trimestre la participation financière à la conférence
- Rappeler aux groupes les échéances des contributions exceptionnelles
- Gérer une prudente réserve raisonnable.
- Transmettre les tableaux de suivi des Finances AA France aux membres du comité et dans les groupes
- Gérer les abonnements aux revues Partage & JSG
- Gérer une prudente réserve raisonnable
- Gérer la partie financière concernant les commandes littérature

## **Qualités :**

- Une bonne période de sobriété.
- Des dons d'organisation et de l'expérience en comptabilité et en tenue de livre.
- Des connaissances en informatique suffisantes pour les exigences de sa tâche.
- De la facilité à parler des questions financières à un public qui n'a pas autant de connaissances dans le domaine.
- Il doit être tenace et diplomate

**Mandat** Trésorier 3 ans non renouvelable – Suppléant de 1 à 3 ans renouvelable

.....//.....